

# CHEMINONS ENSEMBLE N° 20

**Septembre 2012.**

**Le mot du Maire.**

Les vacances sont finies, bien finies. Outre le temps maussade qui s'installe depuis plusieurs jours, quelques ennuis nous ont vite rappelé à la réalité et, comme je l'ai fait jusqu'à présent, je tiens à vous en parler en toute franchise.

Pour le temps, malheureusement, nous ne pourrons rien faire, sinon subir. L'automne est là et, bien que nous puissions regretter l'été, cette saison offre aussi de nombreuses facettes très agréables : les forêts sont belles, les températures sont encore agréables et la pluie vient enfin rétablir un certain ordre dans nos jardins. Soyons optimistes et ne considérons que le bon côté des choses...

Cette année, la reprise a été lourdement chargée de désagréments dont le plus important est la suppression temporaire d'une classe maternelle. Je dis « suppression temporaire », mais il ne faut pas nier l'évidence : si le nombre d'enfants à scolariser n'augmente pas, cette classe ne sera pas rouverte. Bien sûr, chacun trouvera une cause ou une solution mais la réalité est là. Notre démographie stagne, voire régresse et ceci, au niveau national. Cet état de fait entraîne automatiquement quelques conséquences dont la plus importante est la suppression du poste d'assistante ATSEM : il n'y a plus de classe, il n'y a donc plus de poste.

Mon intervention auprès des services de l'État m'avait permis d'obtenir satisfaction et les deux contrats aidés (CUI) qui, initialement, n'avaient pas été reconduits par Pôle Emploi, sur les directives de la préfecture, avaient été rétablis. Un seul poste subsistant, il n'y a donc plus qu'un poste de rétabli et j'en suis désolé, je vous demande de le croire.

Je dois encore vous parler de deux faits qui me tiennent vraiment à cœur :

L'attitude irresponsable de quelques individus, soi-disant pilotes de quads, que je ne peux tolérer. Si je comprends bien leur désir de se donner quelques émotions fortes, je ne peux pas accepter toute leur conception de la pratique de ce sport. Il y a suffisamment de lieux pour conduire ces engins sans utiliser les berges et le lit de la Bruxenelle comme piste d'entraînement.

Une rivière est soumise à de nombreuses règles drastiques et chacun doit s'y conformer. Bien qu'indispensable à la vie, l'eau est devenue une denrée rare, donc chère et nous devons la respecter.

Je souhaite vivement que ces « pilotes » lisent ces quelques lignes, ou leurs parents, afin qu'ils soient informés que dès aujourd'hui, je fais part de leurs actions à la Police de l'eau et que, le cas échéant, je n'aurai aucun scrupule à les dénoncer.

Enfin, en réponse à plusieurs demandes, je rappelle que l'accès à notre église est strictement interdit, quelle qu'en soit la raison. Les seules personnes autorisées sont les artisans et ouvriers, le maître d'œuvre et ses assistants, le maître d'ouvrage et (ou) ses représentants. Actuellement, puisque l'église n'est plus électrifiée, l'accès est même interdit à la personne chargée des sonneries des cloches. Il n'y aura aucune dérogation à cette règle qui m'a été rappelée tout dernièrement par l'architecte en chef en charge des travaux.

Je vous promets que, dès qu'il me sera possible de le faire, nous organiserons pour toutes les Cheminonnières et tous les Cheminoniers qui le désireront, une visite de notre bel édifice.

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension et votre patience.

Très amicalement à tous,

Michel JOURNET.

### **L'HISTOIRE DES MONUMENTS DE LA PLACE DE LA MAIRIE DE CHEMINON.**

Sur cette place, sont érigés deux monuments pour perpétuer le souvenir d'enfants de Cheminon. En 1921 ces monuments ont déclenché une véritable guerre intestine entre les habitants.

Le premier monument élevé sur la place de la mairie fut le buste de César Pierre RICHELET en 1890. Selon leur opinion politique, les habitants de Cheminon., étaient pour ou contre l'érection de sa statue.

Un journal local, "L'Impériale de la Marne", écrit : « Le mauvais génie qui avait présidé à la naissance de Richelet sema la discorde dans la commune (Cheminon). IL eut comme autrefois ses partisans et ses ennemis. Dans la commune où il était né, mais que RICHELET avait quitté sans regret, les habitants, selon leur opinion politique, étaient pour ou contre l'érection de sa statue. Les élections municipales se firent pour ou contre lui, on s'insulta, on se battit au nom du célèbre grammairien et ses amis durent, pour épargner à son buste les derniers outrages, le remiser sous bonne garde.

#### **Revenons six ans en arrière.**

C'est en 1884 qu'un comité RICHELET est créé à Cheminon, une souscription est lancée.

Le comité sollicite une subvention de la part de la commune afin d'ériger une statue, il demande aussi un emplacement sur le terrain communal (devant la mairie).

**Le maire invite le conseil à délibérer.**

**Première question** : "La commune peut-elle allouer une subvention ?

Votants 10 – Résultats : 3 Oui et 7 Non .



Deuxième question : "La commune concède-t-elle au comité l'emplacement de la statue sur le terrain communal ?

Votants 10 – Résultats : 5 Oui et 5 Non .

Pas de majorité, la question est tranchée et il n'y a plus à y revenir (sic). Pourtant, sans subventions de la commune, l'argent est trouvé et le buste fondu. Le comité revient à la charge le 24 mai 1885.

***Nouvelle délibération du conseil municipal, cette fois à bulletin secret.***

Question : "Doit-on accorder la cession d'un terrain communal ?

Votants 10 – Résultats : 5 Non ; 4 Oui et 1 Nul ; Nouveau refus.

Le 5 août 1888, on apprend que le comité veut obtenir une concession perpétuelle de deux mètres vingt-cinq sur la place publique pour y installer le buste de Richelet.

Le maire change en novembre de la même année, et il faut attendre le 11 mai 1889 pour que le nouveau conseil prenne une décision : « Considérant qu'il y a lieu de terminer la question de la concession de terrain pour asseoir le buste de Richelet et que par là se trouvera éteinte une cause de division locale regrettable, le conseil décide à l'unanimité des membres (ils n'étaient que six), qu'une surface de cinq mètres superficiels de terrain sera concédée à perpétuité sur la place de la commune, à l'endroit déterminé par le conseil, pour y élever le buste de RICHELET" (5 après la première demande).

L'inauguration put enfin avoir lieu le 7 septembre 1890.

Paix générale cette fois, pas pour longtemps, hélas ! La fin de la première guerre mondiale allait remettre en cause cette paix dans la commune.

(La suite dans le Cheminons Ensemble du mois de décembre).

***Extrait de "César Pierre RICHELET" de Monsieur Robert CONNESSON. Publié avec l'autorisation de l'auteur.***

## **L'AFGHANISTAN ?**

Cette année, pour le défilé militaire du 14 juillet l'accent était mis sur le thème : « Les armées au service de la Nation et de la paix dans le monde », avec à l'honneur les casques bleus qui servent dans le cadre des forces de l'O.N.U., notamment au LIBAN et les troupes rentrant d'opérations extérieures (OPEX).

Une OPEX dont on parle beaucoup en ce moment, c'est celle d'AFGHANISTAN.

***L'Afghanistan, quel est ce pays ? qu'y faisons-nous ? et surtout que va-t-il devenir après le départ des troupes de la coalition.***

### **LE PAYS.**

Superficie : 650 000 km<sup>2</sup>.

Population : 27,1 millions d'habitants.

Capitale : Kaboul.

### Un pays montagneux et aride :

L'Afghanistan est traversé par plusieurs chaînes de montagnes, culminant à 7 485 mètres d'altitude. Plus de 100 sommets dépassent les 6 000 mètres. Des plaines s'étendent dans le Nord et le Sud-Ouest. Le climat est très aride, froid en hiver et très chaud en été.

### Un pays ravagé par les guerres :

Ancienne colonie anglaise, indépendant depuis 1921. L'Afghanistan a subi de nombreuses guerres depuis les années 1970.

De 1979 à 1989, les Russes envahissent et occupent le pays. Une guerre entre les habitants éclate ensuite. À partir de 1996, les talibans imposent un islam rigoureux.

En 2001, les États-Unis et leurs alliés attaquent l'Afghanistan. Les Américains soupçonnent les talibans de cacher les terroristes responsables des attentats du 11 septembre 2001 à New York et Washington.

### Un pays agricole :

Malgré un sous-sol très riche (charbon, or, cuivre, argent, pierres précieuses ...), l'Afghanistan est un pays très pauvre. L'économie repose largement sur l'agriculture (fruits, céréales, élevage de moutons). Interdite, la culture du pavot est pourtant très développée. Cette plante est utilisée pour fabriquer des drogues (opium, héroïne ...). L'Afghanistan est un des premiers producteurs de drogue au monde.

### Une mosaïque de peuples :

La population afghane est de religion musulmane. Les Pachtouns et les Tadjiks sont les principaux peuples d'Afghanistan. Mais de nombreux autres peuples vivent dans le pays : les Hazara, les Ouzbeks, les Turkmènes, les Baloutches, les Kirghiz ... Plus de 30 langues sont parlées dans le pays.

L'Afghanistan aujourd'hui :

L'intervention des Américains et de leurs alliés met fin au pouvoir des talibans. Un nouveau gouvernement est mis en place. Des élections ont lieu en 2002, puis en 2005. Mais le pays reste dans une situation très difficile : les attentats sont nombreux et les talibans sont de plus en plus puissants dans le Sud et l'Est.

## **Pourquoi la France est engagée en Afghanistan ?**

### Par respect pour ses engagements internationaux, ses responsabilités et ses valeurs.

La France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, intervient aux côtés de 40 nations parmi lesquelles 25 des 27 pays de l'Union européenne, à la demande des autorités afghanes et sous mandat de l'ONU.

Elle contribue ainsi, conformément à ses principes et à ses valeurs, à la défense des droits de l'Homme et à l'amélioration de la condition féminine.

### Pour combattre le terrorisme.

Il ne faut pas que l'Afghanistan redevienne, comme à l'époque du régime des Talibans, la proie et le sanctuaire du terrorisme international. Il faut préserver ce pays du chaos et du totalitarisme.

En luttant contre ces menaces, la France œuvre également à sa propre sécurité.

Par fidélité à une longue histoire d'amitié et de solidarité avec le peuple afghan.

Depuis 1920, la coopération entre les deux pays n'a jamais cessé, même aux heures les plus sombres qu'a connues ce pays, quand les ONG françaises continuaient d'agir en secours des populations civiles. Depuis 2001, les liens se sont encore intensifiés.

Les progrès accomplis depuis 2001.

L'action internationale à laquelle la France contribue a permis ...

... De restaurer l'état de droit, d'améliorer la gouvernance et d'enraciner la démocratie.

- > 70 % d'Afghans ont voté lors de l'élection présidentielle de 2004.
- > Un parlement a été élu en 2005.
- > Un nouveau scrutin présidentiel en 2009.
- > 5 millions de réfugiés sont rentrés en Afghanistan depuis 2002.

... d'œuvrer pour le respect des droits de l'homme, pour la liberté d'expression et pour l'amélioration de la condition féminine.

- > La constitution adoptée en 2004, protège les droits des hommes et les droits des femmes.
- > La loi garantit la liberté d'expression : il existe désormais plus de 400 journaux, 80 radios, plus de 30 chaînes de télévision.
- ... d'obtenir des progrès en matière de santé.
- > Taux de mortalité infantile (moins 25 % depuis 2001 = 40 000 enfants sauvés chaque année).
- > Formation de plus de 10 000 personnels de santé, dont 50 % de femmes.
- > Plus de 20 % de la population a désormais accès à l'eau potable, grâce à la réalisation de 10 000 points d'eau.

... d'améliorer l'accès à l'éducation.

- > Près de 6 millions d'enfants sont aujourd'hui scolarisés, dont plus de 2 millions de filles.
- > 3 600 écoles ont été construites depuis 2001.

... de réhabiliter les infrastructures.

- > Plus de 13 000 km de routes réhabilités depuis 2001.
- > La production d'électricité a triplé depuis 2002.

Depuis 2009, l'aide française a augmenté. La priorité a été mise sur l'agriculture, l'éducation et la santé, domaines essentiels pour améliorer les conditions de vie de la population.

Malgré les progrès accomplis, peut-on dire que la présence des grandes puissances est un succès ?

Cette présence constitue, tant bien que mal, un rempart contre un islam intégriste. Mais qu'en sera-t-il après le départ des troupes de la coalition ? L'Afghanistan risque bien de retrouver le régime des talibans, avec la Charia et ses excès en tout genre !

### **Après une dizaine d'années de présence, que peut-on dire ?**

Au lendemain du 11 septembre, l'objectif premier de l'intervention, démanteler l'organisation terroriste Al-Qaïda protégée par les talibans, était légitime. Il a depuis longtemps été atteint et Ben Laden est mort. Les autres objectifs étaient illusoires et le resteront longtemps. L'instauration d'une démocratie en Afghanistan est un échec patent et l'élimination des talibans n'a été qu'un leurre cruel qui a coûté la vie d'une centaine de Français.

C'est un échec face à la rébellion. Malgré 130 000 militaires étrangers—dont 90 000 Américains—en appui de 340 000 soldats et policiers afghans, la rébellion dirigée par les talibans est loin d'être battue. Au contraire, elle s'est intensifiée et a gagné du terrain ces dernières années, et les craintes que le pays s'embrace à nouveau au départ des troupes de l'OTAN sont très répandues en Afghanistan.

### **Après le départ de ces troupes ? Sur le plan politique comment se prépare "l'APRÈS" ?**

En vue des négociations, les Talibans obtiennent une reconnaissance internationale.

Des informations non officielles ont fait état, tout au long de l'année 2011, de contacts et même de début de négociations entre les États-Unis et leurs alliés d'une part et les Talibans d'autre part. Même si les positions des uns et des autres ne semblent pas s'infléchir.

Le 3 janvier cependant, un communiqué officiel des Talibans, annonce l'ouverture prochaine d'une représentation politique du Mouvement au QATAR. Il s'agit d'un évènement politique important. Les Talibans apparaissent désormais comme des protagonistes avec lesquels la coalition menée par les États-Unis souhaitent négocier.

### **La position des États-Unis.**

Pour ne pas s'enfermer dans un nouveau VIETNAM il s'agit de trouver une porte de sortie honorable et donc, très vite, lancer des négociations de paix. Avec qui ... ?

Forcément, avec les ennemis d'aujourd'hui : « Les Talibans » ou du moins, une partie d'entre eux (voir 1<sup>er</sup> partie : une mosaïque de peuple).

Le Président OBAMA le dit clairement : « *Ce pays ne doit plus être un sanctuaire pour les terroristes* », ni plus, ni moins. Il y a quelques années, l'un des objectifs était de bâtir une démocratie et de faire de ce pays un état moderne. Aujourd'hui traitant avec les Talibans peut-on encore parler de démocratie ? CHARIA et DÉMOCRATIE seraient-ils devenus compatibles ?

Les Talibans posent comme condition préalable à toute négociation la libération de leurs membres enfermés dans la prison de Guantanamo, à Cuba.

Un débat est lancé aux États-Unis sur l'opportunité de la libération des personnes dont certaines, comme le mollah FAZL, ancien commandant militaire du régime des Talibans est considéré comme un criminel de guerre responsable de la mort de plusieurs milliers de chiites Hazâras (Cf. mosaïque de peuple).

### **La position du Président HAMID KARZAÏ.**

Le Président Karzaï, candidat à sa propre succession en août prochain, a déjà engagé des discussions avec les Talibans via l'Arabie Saoudite.

*L'Arabie Saoudite va accueillir des négociations entre les Talibans et le gouvernement afghan a déclaré un diplomate afghan à RYAD, sans préciser la date de ces pourparlers. "Deux délégations, l'une du gouvernement et l'autre des Talibans, vont mener des négociations en Arabie Saoudite" a précisé ce diplomate.*

Le Pakistan et l'Afghanistan cherchent à ouvrir un deuxième front de négociations de paix avec les Talibans en Arabie Saoudite plutôt qu'au Qatar où ont lieu des contacts entre la milice islamiste et les États-Unis, selon plusieurs sources à KABOUL. À ce sujet, Hamid Karzaï, a violemment protesté contre ce choix et a rappelé son ambassadeur au Qatar pour consultation, avant de céder. Cela constitue donc une première victoire pour les Talibans.

### **En conclusion.**

Une course contre la montre est actuellement engagée en Afghanistan sur le plan politique et chacun se prépare dans la perspective de l'après 2014.

L'autre faction des insurgés, rivale des Talibans, très engagée dans la guerre contre les troupes étrangères—notamment contre les soldats français en KAPISA—qui a d'ores et déjà commencé à négocier aussi bien avec Kaboul qu'avec les États-Unis, a pris une longueur d'avance sur les Talibans.

Le Président Karzaï souhaite renforcer sa position en préparant un certain équilibre des forces sur le terrain.

Face aux manœuvres du président afghan, l'opposition constituée en partie d'anciens seigneurs de guerre tadjiks, hazâras et ouzbeks et en partie d'anciens ministres de Karzaï, s'organise et veut peser sur les négociations. Opposée aux négociations avec les Talibans, elle mobilise la société civile et ravive les sentiments de peur et de crainte existants chez ces populations, victimes des exactions (allant parfois jusqu'à des massacres) des Talibans entre 1996 et 2001.

**Dernières nouvelles françaises :** "Afghanistan" Le ministre de la Défense précise la position du gouvernement.

Lors de sa première conférence de presse, le 30 mai, M. Jean-Yves Le DRIAN, ministre de la Défense, a précisé la position du gouvernement sur le retrait des troupes françaises au sein de la coalition en Afghanistan.

*"D'ici la fin de l'année 2012, les forces engagées dans le combat, principalement en KAPISA et à KANDAHAR seront retirées, soit environ 2000 hommes d'ici la fin de cette année. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 resteront des moyens logistiques qu'il faudra transférer, rapatrier dans les meilleurs délais et avec les meilleurs moyens, mais il faudra aussi assurer pendant cette phase de transition la protection des forces et des hommes qui resteront pour assurer le transfert logistique.*

*Par ailleurs, nous maintiendrons plusieurs dispositifs : formation au sein de l'Armée Nationale Afghane et au sein de la police afghane, et nous continuerons à exercer la responsabilité de l'hôpital de KABOUL et par ailleurs nous serons aussi présents, sous une forme qui reste encore à déterminer, sur l'aéroport de Kaboul pour en assurer non pas la protection, mais la gestion et le fonctionnement.*

*Dans l'état actuel des choses, nous préparons avec le chef d'état-major des armées (CEMA) le calendrier de retrait que nous proposerons au président de la République pour respecter totalement nos engagements", a annoncé le ministre de la Défense.*

**Remarque personnelle :**

À l'issue du G 8 de Camp David, le président F. Hollande assurait que le retrait **des troupes combattantes**, soit environ 2000 hommes, serait effectué pour la fin 2012 ! Cela signifie-t-il que les 1400 autres ne sont pas des combattants ? Pourtant ils ont une arme, un gilet pare-balle, un casque et beaucoup d'autres accessoires qui ne les identifient pas à des touristes !

Allez dire à ces gens-là qu'ils ne sont pas des combattants, eux, qui comme les autres, à chaque instant risquent le tir du sniper, l'explosion de la voiture piégée ou l'attentat du kamikaze. Qui lorsqu'ils se déplacent en convois logistiques appréhendent l'explosion de la voiture abandonnée sur le bord de la piste, pensant que chaque bidon vide va exploser, craignant l'embuscade du convoi ou le tireur isolé à plusieurs centaines de mètres de là.

Il faut ne pas avoir connu ces appréhensions pour penser que ces gens-là ne méritent pas l'appellation de "Combattants" et s'ils ne sont pas des combattants, qui protégera les convois logistiques en 2013, puisque les " combattants" seront rentrés ?

***"Le soldat n'est pas un homme de violence. Il porte les armes et risque sa vie pour des fautes qui ne sont pas les siennes"*** Antoine de Saint-Exupéry.

**LA RAFLE DU VÉL-D'HIV. 16 et 17 juillet 1942.**

**Se souvenir afin de transmettre la mémoire.**

La mémoire des anciens et l'héritage des jeunes générations, à la condition que les nouvelles générations en aient le désir et qu'à leur tour elles participent au « devoir de mémoire » pour transmettre ces valeurs humaines. Il faut le faire pour le salut de l'humanité elle-même, pour ne pas laisser se développer l'idéologie barbare.

*Il y a 70 ans, les 16 et 17 juillet 1942, avait lieu la Rafle du Vél d'Hiv.* La plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

En juillet 1942, le régime nazi organise l'opération « Vent printanier » : une rafle à grande échelle dans plusieurs pays européens. Le but, l'extermination de tous les Juifs d'Europe " La solution finale".

En France, jalouse de ses droits, l'administration de Vichy tardivement informée, veut garder la maîtrise de l'opération. C'est ainsi que sont mobilisés à Paris 9 000 policiers et gendarmes sous les ordres de René BOUSQUET, jeune et efficace fonctionnaire du gouvernement de Vichy.

*L'organisation de la Rafle* : BOUSQUET, le secrétaire général de la police nationale accompagné du commissaire aux questions juives rencontre le 4 juillet au siège de la Gestapo à Paris, des dirigeants de



la police allemande en France afin d'organiser la rafle dans Paris. En fait, ces Allemands transmettent les « ordres » de Berlin ;

Le 7 juillet, se tient une réunion de mise au point à laquelle assistent les principaux responsables français de la police, des transports, des questions juives, du ravitaillement et bien sûr BOUSQUET et son adjoint Jean LEGUAY, et un seul Allemand, le capitaine Dannecker, déjà présent à la réunion du 4 juillet.

Les nazis prévoient de faire arrêter, par la police française, 22 000 juifs. Pour cela, le service des questions juives de M. Tulard fera parvenir à la direction de la police municipale les fiches des Juifs à arrêter.

13 152 personnes, dont 4 115 enfants, seront appréhendées par la police française. Aucun militaire allemand ne participera à cette opération. C'est beaucoup ... et néanmoins deux fois moins que le quota fixé par les Allemands et la préfecture de police.

Les actes de solidarité heureusement n'ont pas manqués : Quelques policiers ont laissé fuir leurs victimes, des concierges, des voisins, des anonymes ont ouvert leurs portes, caché des Juifs ... Tous seront déportés à AUSCHWITZ. Moins de cent personnes survécurent à cette déportation.

Les ordres pour cette rafle émanaient avant tout du ministre de PÉTAIN, Pierre LAVAL, qui souhaitait la victoire de l'Allemagne et qui sera condamné à mort et exécuté en 1945.

Cette rafle entraîne un début de fracture dans l'opinion française jusque-là massivement indifférente ou attentiste. Peu à peu certains basculent dans la résistance.

Le 16 juillet 1995, le président de la République, Jacques CHIRAC, déclarait « *que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français* ».

17 ans plus tard, François HOLLANDE chef de l'État, déclare à son tour : « *La vérité, c'est que ce crime fut commis en France, par la France. La vérité, c'est que pas un soldat allemand, pas un seul, ne fut mobilisé pour l'ensemble de l'opération* ».

*Ces deux déclarations sont sujettes à polémique.*

**OUI**, ce crime abominable s'est passé en France avec des policiers français aux ordres de l'administration de l'époque, celle de VICHY, qui ne refusait rien aux Allemands.

**Non**, ce crime n'a pas été commis par la France. La France est une et indivisible, il n'y avait pas deux États, l'un à Vichy et l'autre à Londres. La vraie France se trouvait alors à Londres, c'était la France résistante, la France combattante, la France éternelle, celle qui avait refusé la défaite. Cette France aux ordres d'un chef, le Général De Gaulle.

Aujourd'hui, il est important que ce drame ne reste pas oublié. Si un jour la situation s'aggravait à nouveau ; ceux qui oublient en seraient les premières victimes.

Cependant, la majorité des moins de 35 ans ne connaissent pas la Rafle du Vél d'Hiv. Selon un sondage CSA, 57 % des 25—34 ans répondent « non » à la question : « Avez-vous déjà entendu parler de la rafle du vél d'hiv ? ». La tendance est encore plus forte quand la question est posée aux jeunes, 67 % des 15—17 ans et 60 % des 18—24 ans répondent « non » à la même question. 25 % des plus de 65 ans ignorent eux aussi ce qu'est la Rafle du Vél d'Hiv.

## RÉSULTATS SCOLAIRES – JUIN 2012

### BREVET DES COLLEGES :

CHESNAIS Soizic // GOURNET Léna // MAJKOWSKI Cédric // PETITPRETRE Léa // VANHAECKE Lauranne.

CAP Fleuriste : KESSLER Marianne ; CAP Menuiserie : PETIT Lucas .

BEP Logistique : CARITTE Annick.

Brevet Professionnel, Conducteur d'engins Travaux Publics : REUTER Mathieu.

BAC Professionnel , Système énergétique : BRASTEL Dylan .

Esthétique : CHESNAIS Audrey.

Vente : PAROT Amandine.

BAC Technologique , Sciences et Technologies Industrielles (STI) : BRIOLAT Benjamin.

BACCALAUREAT , Scientifique : NEMARD Mathilda.

### ENTRÉES EN 6° AU COLLÈGE DE SERMAIZE LES BAINS :

AUBRY Victoria // BILLOT Emma // COCHENER Clément // GENTIL Flavian // GODFROY Ismérie // JACOBE Elsa // PETITPRETRE Laura // WARNOTTE Axel.

La remise des dictionnaires aux futurs collégiens s'est déroulée le vendredi 22 juin 2012 à l'école de TROIS-FRONTAINES, en présence des maires des deux villages.

À cette occasion les CM1 ont reçu un exemplaire des Lettres de mon Moulin d'Alphonse Daudet, offert par l'Éducation Nationale, à lire pendant les vacances afin que chacun puisse présenter la lettre qui lui a plu davantage lors d'une étude en classe à la rentrée.

### RENTREE SCOLAIRE 2012/2013

La rentrée des classes a été chamboulée en dernière minute, comme cela a été expliqué dans l'INFO MAIRIE, avec la suspension d'un poste d'enseignante. Nous accueillons cette année 65 enfants, répartis entre CHEMINON (45) et TROIS-FONTAINES (20) :

#### École de CHEMINON

#### École de TROIS-FONTAINES

Cycle 1 : Mme COCHENER, Directrice

Cycle 2 : Mme GUERARD

Cycle 3 : Mme HUYET, Directrice

21 élèves

24 élèves

20 élèves

1 en Très Petite Section (2 ans)

11 en Grande Section

10 en C.E.2

8 en Petite Section (3 ans)

5 en C.P.

7 en C.M.1

12 en Moyenne Section (4 ans)

8 en C.E.1

3 en C.M.2

La moyenne nationale par classe est de 25 élèves en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire), cette année, notre moyenne est de 21,66/classe.

Les effectifs des années précédentes étaient relativement constants :

2008/2009 : **78** - 2009/2010 : **75** - 2010/2011 : **71** - 2011/2012 : **75** >>>2012/2013 : 65 élèves.

Cette année il y eu 12 départs pour collège, contre 6 entrées en très petite section et petite section. Trois familles entre autres, avec deux enfants scolarisés, ont déménagé au cours de l'été . Il faut savoir aussi qu'une dizaine d'enfants sont scolarisés, en maternelle et en primaire, à l'extérieur du village pour des raisons qui sont propres à chaque famille.

Comme aux Jeux Olympiques, le vendredi 29 juin 2012 à la mairie de CHEMINON, a eu lieu la remise des médailles de l'épreuve d'endurance pour les 41 élèves de CP/CE1 (Cheminon) et CE2/CM1/CM2 (Trois-Fontaines ). Ce n'était pas des médailles olympiques, mais il y avait quand même, le bronze, l'argent et l'or. Pas de compétition, selon ses capacités chacun choisissait son parcours et devait ensuite s'efforcer de tenir le rythme. Un goûter offert par les deux communes a terminé l'après-midi.

### **M.A.P. (Modules d'Aides Personnalisées)**

Ces 2 h de M.A.P. par semaine - le mardi et le jeudi de 17 h à 18 h - sont consacrées au soutien des élèves en difficultés scolaires. Ces aides se font par petits groupes de 4 à 6 élèves. Elles sont proposées par l'enseignante avec l'accord des parents.

### **GARDERIE PERISCOLAIRE**

Ce service répond à un besoin puisque 19 enfants sont passés à la garderie durant l'année scolaire dernière, dont une douzaine régulièrement. Les horaires restent inchangés : accueil de 7 h 30 à 8 h 50 et de 17 h 00 à 18 h 30.

### **LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES**

BILLOT Sandrine	19, rue René Connesson	03.26.72.14.55
CALMUS LANOUE Aurore	25, rue Basse	03.26.73.16.20
CESNAIS Nathalie	35, rue René Connesson	03.26.73.08.21
PAROT Murielle	52, rue Haute	03.26.74.00.61
THOMAS Nathalie	3, Hameau de Brusson	03.26.72.09.37

### **BIEN VIVRE ENSEMBLE.**

Au cours de l'année scolaire 2008/2009, le conseil municipal décidait d'offrir aux élèves de CE 1, CE 2, CM 1 et CM 2 de Cheminon et Trois-Fontaines deux brochures intitulées " À la découverte de ta commune" et " Bien vivre ensemble".

Les plus jeunes élèves qui se trouvaient alors en classe de CE 1 sont aujourd'hui au collège. Aussi au cours de cette année scolaire 2012/2013, le conseil municipal a décidé de renouveler cette expérience en offrant d'abord la brochure " Bien vivre ensemble " puis plus tard dans l'année scolaire "À la découverte de ta commune ".

Pourquoi " Bien vivre ensemble " avant " À la découverte de ta commune ". Tout simplement parce qu'avant de découvrir ma commune, en comprendre son rôle et son fonctionnement il est bon que j'apprenne à bien me comporter vis-à-vis de ces personnes qui m'entourent, petits et grands et qui sont " ma commune ". Appliquer des règles de politesse et de civilité c'est simple, encore faut-il le vouloir ! Il ne suffit pas de connaître ces règles encore faut-il les appliquer tous les jours.

À la page 14 du livret il est écrit : « **Respecte les biens publics** » " *L'argent nécessaire pour l'achat et l'entretien de ces biens publics provient des impôts que payent les habitants dont tes parents* ".

Et surtout à la page 24 « **Stop aux dégradations de la ville** » " *La mairie fait des efforts pour embellir ton cadre de vie et améliorer ton bien-être. ... Elle y installe de beaux massifs de fleurs ... Et que se passe-t-il ? Certaines personnes pensent pour se rendre intéressantes en les abîmant. Quel dommage de casser des choses qu'il faudra réparer ou remplacer* ".

**Ceux qui fin juin ont arraché les fleurs dans le centre du village avaient-ils déjà oublié ces deux passages, et pourtant ils ont reçu ce livret ? Mais peut-être ne l'avaient-ils pas lu ? Il n'est jamais trop tard pour bien faire, car dans ce livret il y a encore beaucoup à apprendre !**

### **Identification des chats : nouvelle obligation au 1<sup>er</sup> janvier 2012.**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'identification devient obligatoire pour tous les chats de plus de 7 mois nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Cette nouvelle obligation est imposée **par l'article 28 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011** (publiée au Journal officiel du 18 mai), **qui modifie l'article L.212-10 du code rural et de la pêche maritime.**

L'identification des chats est obligatoire : pour tous les chats de plus de 7 mois nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 préalablement à leur cession :

- Dans les départements officiellement infestés de rage.
- Pour voyager à l'étranger .

(Identification uniquement par puce électronique à compter du 3 juillet 2011, mais les animaux identifiés par tatouage avant cette date pourront continuer à voyager au sein de l'UE).

#### **Sanctions.**

L'article R.215-15 du code rural précise qu'est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4<sup>ème</sup> classe, le fait de céder un chien ou un chat sans procéder à son identification et le fait de détenir un chien né après le 6 janvier 1999 non identifié. Mais cet article ne précise pas de sanction pour la détention d'un chat non identifié de plus de 7 mois né après le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### **Article L 212-10 du Code Rural.**

Les chiens et les chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, sont identifiés par un procédé agréé par le ministre chargé de l'agriculture mis en œuvre par les personnes qu'il habilite à cet effet. Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de quatre mois et pour les chats de plus de sept mois nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012. L'identification est la charge du cédant.

Dans les départements officiellement déclarés infectés de rage (\*), l'identification est obligatoire pour tous les carnivores domestiques.

(\*) La Marne figure sur la liste des départements infectés.

### **NOS PEINES ET NOS JOIES.**

#### **Décès.**

Le 2 août, Mme Lucette D'ADDA, 86 ans.

Le 22 août, M. René CHEVILLON, 99 ans.

#### **Arrivées.**

M. et Mme LARMIER Sébastien et Sandrine et leur fils, 6, rue de l'Abbaye.

M. FOSSETTE Xavier, 10 bis, rue Bénard.

Mme CAYE Anaïs, 2 Bas Village.

M. DJIANTI Abdelkader, 80, rue HAUTE.

M. ARMANT Mickaël, 14, rue de Trois-Fontaines.

#### **Mariages.**

Le 21 juillet, Angèle CONTENOT et Mathieu Dussart.

Le 11 août, Marie PEROT et Julien THÉRON.

Le 1<sup>er</sup> septembre, Thibault BRULÉ et Chloé HOURSEAU.

### ***TOUT LE MONDE SE PLAINT DE SA MÉMOIRE, ET PERSONNE NE SE PLAINT DE SON JUGEMENT.***

*LA ROCHEFOUCAULD.*

Des remerciements aux personnes qui durant le mois de juillet ont leurs bras, leurs matériels et du temps afin de remettre en état le chemin de Vitry. Dix-huit remorques de tout-venant ont été ainsi nécessaires.

### **PLANNING DES MANIFESTATIONS DU 4<sup>ième</sup> TRIMESTRE 2012.**

ASC : Samedi 13 octobre.

BAL

Loisirs et détente : Samedi 27 octobre.

DÉFILÉ HALLOWEN.

ASC : Samedi 17 novembre

LOTO.

Loisirs et détente : Samedi 1<sup>er</sup> décembre

SOIRÉE KÉRIVEL.

Comité des fêtes : Vendredi 21 décembre

GOÛTER DES ANCIENS.

Comité des fêtes : Lundi 31 décembre

RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE.

#### **DÉBUT ANNÉE 2013.**

ASC : Samedi 12 janvier

GALETTE DES ROIS.

Mairie : Samedi 19 janvier

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVÉS.

### ***DEUX TROUSSEAUX DE CLÉS ATTENDENT LEURS PROPRIÉTAIRES EN MAIRIE.***

Il est à souhaiter que ceux-ci ne soient pas également ceux qui ne lisent pas Cheminons Ensemble en le balançant à la poubelle à sa sortie de la boîte à lettres.

**L'ÉGLISE :**

Les travaux avancent, et seront bientôt terminés et nous pourrons prochainement réintégrer ce bel édifice. Pour compléter le financement de travaux hors restauration, une association va être créée pour la remise en état de l'orgue.

Toute aide sera la bienvenue pour participer à cette restauration.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer dès que nous le pourrons sur les modalités pratiques de la souscription que nous allons ouvrir auprès de la Fondation du Patrimoine. À suivre ...

**Vous Connaissez COLUCHE ? Oui, sans doute, mais connaissez-vous Jean-Baptiste COLUCHE ?**

Bien sûr tout le monde connaît l'humoriste Coluche, créateur des « Resto du cœur », mais il ne se prénomme pas Jean-Baptiste.

Jean-Baptiste COLUCHE est né le 10 mars 1780 à Gastins. Il entre comme conscrit de l'an IX au 17<sup>ème</sup> régiment d'infanterie légère avec lequel il fait toutes les campagnes de Prusse, d'Autriche, d'Espagne, du Portugal, de France en 1814 où il est blessé, et enfin de Belgique en 1815. Autrement dit, c'est un vieux de la vieille, qui ne devait pas craindre plus la mort que son Empereur.

Légende ou fait historique ? On aime à croire que cela se passa réellement.

L'affaire se passa à Vienne en 1809, après la bataille d'Eberberg (à laquelle participa Jean Baptiste RÉMY). Coluche est placé en faction devant la maison que l'empereur devait occuper, avec la consigne de ne laisser entrer personne.

Vers le soir, lorsque Napoléon se présente pour entrer, Coluche l'accueille sur ces mots :

« On ne passe pas ! ».°.

Voyant que l'homme ne tenait aucun compte de son avertissement, il ajouta :

« Si tu fais un pas de plus, je te plante ma baïonnette dans le ventre ! Quand bien même tu serais le petit Caporal, on ne passe pas ! »

Il fallut l'intervention des officiers de l'état-major général pour lui faire entendre raison.

Quelques instants après, l'opiniâtre factionnaire était appelé devant Napoléon, qui lui dit ces seuls mots :

« Tu peux mettre un ruban à ta boutonnière ; je te donne la croix ».

Les Guerres de l'Empire terminé, Jean-Baptiste Coluche se retira dans son petit village Gastins. Un jour qu'il apprit la présence à Fontainebleau du neveu de son ancien maître, il mit sur son plus bel habit la croix de la Légion d'honneur puis se mit en route.

Napoléon III l'accueillit :

« J'ai bien connu votre oncle, dit Coluche à l'Empereur ; nous avons voyagé longtemps ensemble, aussi je tenais à faire votre connaissance ».

« C'est bien mon brave, avez-vous besoin de quelque chose ? »

« Absolument de rien, j'ai tout ce qu'il me faut ».

N'empêche qu'en rentrant chez lui, le brave Coluche trouva, dans sa poche un rouleau de 25 napoléons que lui avait glissés, un adroit Chambellan.

### **VERS UNE CONSOMMATION PATRIOTE !**

Si l'exhortation à acheter français n'est pas nouvelle, la crise, la campagne présidentielle et aujourd'hui PEUGEOT, la remettent sur le devant de la scène.

La consommation est le principal moteur de la croissance en France. Une part croissante de la demande des consommateurs est satisfaite par des importations de produits étrangers à bas coût. C'est de la concurrence en particulier dans le domaine de l'habillement, de l'automobile et de l'équipement du foyer.

Or, le recours accru aux importations présente plusieurs inconvénients : Désindustrialisation, dégradation de notre balance commerciale, accroissement des distances d'acheminement (coût écologique). D'où la tentation de sensibiliser les consommateurs et d'inciter à acheter français. Sauf qu'acheter un produit de marque française ne renseigne en rien sur sa provenance. ***L'exemple le plus emblématique est la TOYOTA YARIS, voiture japonaise produite à VALENCIENNES, alors que la RENAULT TWINGO est fabriquée en SLOVÉNIE !***

*Nous avons le choix entre une voiture française, fabriquée à l'étranger qui rapportera de l'argent à sa marque et à ses actionnaires, mais pas de travail en France, ou une voiture étrangère qui rapportera elle aussi de l'argent à sa marque et aux actionnaires, mais qui fera travailler des milliers d'ouvriers français !*

Pour éclairer le consommateur, un label " Origine France garantie " a été lancé cette année, il certifie par exemple que l'usine principale où un produit industriel est fabriqué se situe en France, ou pour un plat cuisiné que son ingrédient principal est d'origine française.

### **C'ÉTAIT DÉJÀ D'ACTUALITÉS.!**

*"Notre temps est dur pour l'autorité. Les mœurs la battent en brèche, les lois tendent à l'affaiblir. Au foyer comme à l'atelier, dans l'État ou dans la rue, c'est l'impatience et la critique qu'elle suscite plutôt que la confiance et la subordination. Heurtée d'en bas chaque fois qu'elle se montre, elle se prend à douter d'elle-même, tâtonne, s'exerce à contre-temps, ou bien au minimum avec réticences, précautions, excuses, ou bien à l'excès par bourrades, rudesses et formalisme.*

*Cette décadence suit le déclin de l'ordre moral, social, politique qui, depuis des siècles, est en usage dans nos vieilles nations. Par conviction et par calcul, on a longtemps attribué au pouvoir une origine, à l'élite des droits qui justifiaient les hiérarchies. L'édifice de ces conventions s'écroule à force de lézardes. Dans leurs croyances vacillantes, leurs traditions exsangues, leur loyalisme épuisé, les contemporains ne trouvent plus le goût de l'antique déférence, ni le respect des règles d'autrefois".*

**Extrait du livre du général De GAULLE « Le fil de l'épée » 1932.**

### **PSYCHOSE ET SCHIZOPHRÉNIE.**

Selon des études menées dans différents pays depuis 40 ans, il a été prouvé que la consommation d'une cinquantaine de joints de cannabis par mois multiplie par six le risque de développer une psychose à l'âge adulte et augmente de 40 % les possibilités de tomber dans la maladie de la schizophrénie.

**L'ARGENT DE LA COLLECTE DES BOUCHONS PLASTIQUES EST UTILISÉ POUR AIDER LES FAMILLES DANS L'ACQUISITION DE CES APPAREILS, AVEC MOTEUR ÉLECTRIQUE DE PRÉFÉRENCE ( le handicapé à moins l'impression d'être dépendant).**

En septembre se sont déroulés les J.O. paralympiques. Des sportifs handicapés s'entraînent dans les clubs pour cet événement mondial. Ces sportifs, dans leur discipline, ont besoin de matériels spécifiques, souvent onéreux, que les clubs financent difficilement. Une partie du budget nécessaire à l'achat de ces matériels provient de l'argent récupéré grâce aux bouchons.

***Beaucoup de ces sportifs ne sont handicapés de naissance, mais suite à un accident (qui n'arrive pas qu'aux autres !).***

**Alors messieurs les sportifs : "À vos bouchons ; Prêt ; Collectez "**



Le jeudi matin lorsque je passe devant les sacs jaunes, non encore collectés, et que je constate le nombre de bouchons se trouvant sur les bouteilles, je suis sidéré du manque de fraternité de certains (beaucoup trop).

C'est se donner bonne conscience que de croire qu'au centre de tri une personne se trouve devant le tapis roulant rien que pour dévisser les bouchons et les mettre de côté. À une époque où seule la rentabilité compte on ne s'embarrasse pas avec ce genre de détails. Et même si c'était le cas l'argent récupéré n'aurait pas la même destination.



## **COUTUMES DE CHEMINON.**

### **Mariages d'autrefois (début du XX<sup>e</sup> siècle).**

À la sortie de messe de mariage, les musiciens attendent les mariés. Ils sont deux : un violon et une basse et ils précèdent le cortège de la noce, jusqu'au lieu du repas, où tous ceux qui ont assisté à la messe vont " embrasser les mariés" (féliciter).

Puis en attendant de se mettre à table, ils faisaient danser mariés et invités.

Après le repas, la noce en cortège parcourait toutes les rues du village, musiciens en tête. Aux 3 jonctions de rues principales (rue des Sablons—rue Haute), (rue Haute--route de Mauraup), (rue Basse—route de Trois-Fontaines) le cortège s'arrêtait et dansait une ronde.

Le soir après le repas, on "courait les mariés".

Le lendemain, comme il n'y avait plus de musiciens, on allait danser avec la turlutaine du Café DONOT (piano mécanique).

On sort la bique (usage pratiqué encore en 1945).

Lorsqu'un enfant se marie avant l'un de ses aînés, ce dernier sort la bique et la promène dans le village. Si cet aîné est une fille, ce sont les jeunes gens de la noce qui promènent la chèvre et même, le plus souvent, on la confie au moins délégué des jeunes gens.

Cette promenade de la bique dans le village a lieu généralement dans l'après-midi du lendemain des noces.

Si la famille ne possède pas de bique, il est d'usage d'en emprunter une.

(Extrait du bulletin du comité du folklore champenois, de Mme C. BARILLIOT).

## **C'ÉTAIT DÉJÀ D'ACTUALITÉS.!**

*"Notre temps est dur pour l'autorité. Les mœurs la battent en brèche, les lois tendent à l'affaiblir. Au foyer comme à l'atelier, dans l'État ou dans la rue, c'est l'impatience et la critique qu'elle suscite plutôt que la confiance et la subordination. Heurtée d'en bas chaque fois qu'elle se montre, elle se prend à douter d'elle-même, tâtonne, s'exerce à contre-temps, ou bien au minimum avec réticences, précautions, excuses, ou bien à l'excès par bourrades, rudesses et formalisme.*

*Cette décadence suit le déclin de l'ordre moral, social, politique qui, depuis des siècles, est en usage dans nos vieilles nations. Par conviction et par calcul, on a longtemps attribué au pouvoir une origine, à l'élite des droits qui justifiaient les hiérarchies. L'édifice de ces conventions s'écroule à force de lézardes. Dans leurs croyances vacillantes, leurs traditions exsangues, leur loyalisme épuisé, les contemporains ne trouvent plus le goût de l'antique déférence, ni le respect des règles d'autrefois".*

**Extrait du livre du général De GAULLE « Le fil de l'épée » 1932.**

**OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT.**

**PROLONGATION EXCEPTIONNELLE DE L'OPÉRATION.**

## **DES AIDES FINANCIÈRES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT.**

Au dos de cette feuille figure une annonce de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

Vous êtes propriétaire de votre logement, actif ou retraité, sous condition de ressources.

Vous possédez un logement vacant dégradé ou un logement locatif dégradé.

Vous envisagez des travaux :

>>>Pour réaliser des économies d'énergie (isolation, chauffage, VMC, ...)

>>>Pour faciliter votre maintien à domicile ou adapter le logement à votre handicap (remplacement de la baignoire par une douche, pose d'un WC rehaussé, ...)

>>>Pour mettre aux normes un habitat dégradé.

***Dans le CHEMINONS ENSEMBLE N° 12 de mars 2012, un article précisait les bénéficiaires, le type de travaux subventionnés, les aides possibles, ainsi que les aides du COMAL-PACT.***